



000424

LETTRE CIRCULAIRE n°2020.....du

3 MARS 2020

Le Ministre de la Culture

À

- **Mesdames et Messieurs les Directeurs des Services Centraux, rattachés et des organismes personnalisés du Ministère de la Culture ;**
- **Messieurs les présidents des Faïtières ;**
- **Mesdames et Messieurs les acteurs culturels**

Le Gouvernement du Mali, a dans un communiqué daté du 11 mars 2020, sur la prévention et la riposte à l'épidémie de coronavirus, décidé de réduire au maximum les grands rassemblements non-nécessaires et de suspendre la tenue des regroupements importants au Mali (conférences, colloques, symposiums, festivals, etc.) jusqu'à nouvel ordre.

Suite à ce communiqué, j'invite les Directeurs des services centraux, rattachés, des organismes personnalisés du Ministère de la Culture, les Présidents des Faïtières et les acteurs culturels à surseoir aux activités déjà programmées (festivals et autres) jusqu'à nouvel ordre et à se conformer aux décisions prises par le Gouvernement.

En comptant sur votre coopération et votre bonne compréhension, je vous remercie de votre collaboration.

Ampliations :

- Primature ;
- Ministère de la Santé et des Affaires Sociales,
- Ministère de la Communication.



Le ministre,

Madame N'DIAYE Ramatoulaye DIALLO